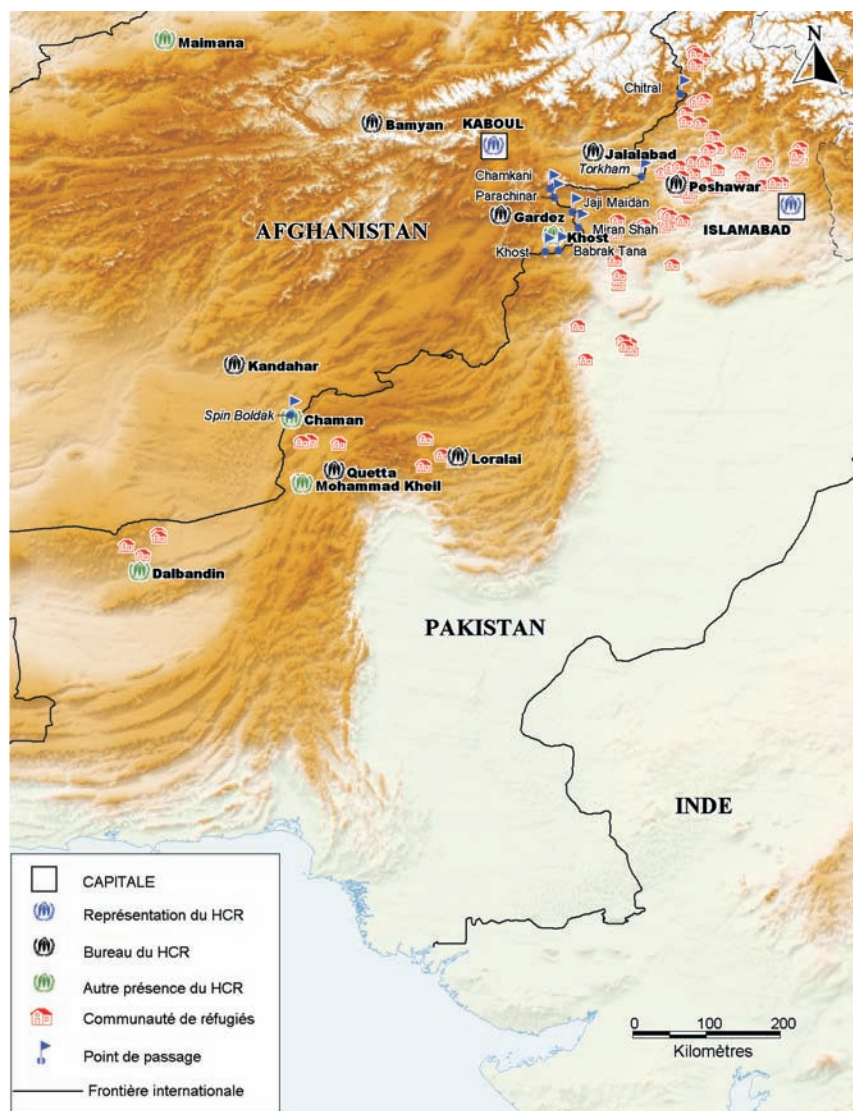


Environnement opérationnel

Le Pakistan prodigue son hospitalité à l'une des plus importantes populations réfugiées au monde. Bien qu'il ne soit pas signataire de la Convention de 1951 sur les réfugiés ou du Protocole de 1967, le Pakistan respecte les principes de la protection internationale.

Depuis le mois de mars 2002, près de 3,5 millions d'Afghans ont regagné leur pays d'origine avec l'aide du HCR. Néanmoins, environ 1,8 million d'Afghans vivaient toujours au Pakistan, principalement dans des zones urbaines, au mois d'août 2008 ; le HCR et le Gouvernement pakistanais recherchent de concert des solutions globales pour remédier à leur situation. Le rapatriement librement consenti est la solution privilégiée ; cependant, le retour doit être volontaire et progressif, du fait de la capacité limitée d'absorption de l'Afghanistan.

En 2008, le nombre de rapatriements en provenance du Pakistan a été plus élevé que prévu, 240 000 Afghans ayant d'ores et déjà regagné leur pays à la fin du mois d'août. Ce mouvement de retour s'explique en partie par la fermeture du village de réfugiés de Jalozai en mai 2008, par la hausse des prix au Pakistan et par les atteintes croissantes à la sécurité. Les résidents du village de Jalozai ont eu la possibilité de choisir entre le rapatriement librement consenti ou le transfert dans une autre région du Pakistan.



L'Accord tripartite, qui régit le rapatriement librement consenti des Afghans, a été conclu par le HCR, le Gouvernement du Pakistan et le Gouvernement de l'Afghanistan en août 2007 et demeure en vigueur jusqu'à la fin de l'année 2009. En août 2008, les autorités pakistanaises ont indiqué qu'elles réexamineraient leur plan de rapatriement pour la période 2007-2009 – une mesure

Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Janvier 2009		Décembre 2009	
		Total dans le pays	Nb pers. assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par le HCR
Réfugiés	Afghanistan	765 680	80 000	685 680	747 370
	Somalie	500	500	600	600
	Iraq	100	100	100	100
	Pays divers	200	200	200	200
Apparentés réfugiés	Afghanistan	992 330	120 000	872 330	-
Demandeurs d'asile	Afghanistan	2 500	1 430	2 500	1 430
Total		1 761 310	202 230	1 561 410	749 700

importante pour garantir le caractère progressif et volontaire des retours.

La situation politique et sécuritaire est toujours instable au Pakistan, en particulier dans les zones situées à proximité de la frontière afghane. Les restrictions qui limitent l'accès à certaines régions du pays ont entravé la capacité du HCR à protéger et à aider les réfugiés. En août 2008, des inondations et des opérations militaires ont entraîné le déplacement d'un nombre important de personnes dans la Province de la frontière du Nord-Ouest. Bon nombre d'entre elles ont regagné leur foyer au début du mois de septembre, après que le Gouvernement ait annoncé qu'un cessez-le-feu serait appliqué pendant le mois du Ramadan ; néanmoins, la situation demeure incertaine.

Besoins

Si le nombre de réfugiés afghans présents sur le sol pakistanais a diminué en raison des rapatriements, le pays accueille toujours la plus importante population réfugiée au monde. Les habitants des villages de réfugiés ont toujours besoin d'une aide dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement, de la santé et de l'enseignement élémentaire. Les réfugiés qui vivent à l'extérieur des villages ont des difficultés à régler les frais de scolarité et à faire face à la hausse du prix des denrées alimentaires et des loyers.

Tous les individus réfugiés au Pakistan ont été enregistrés et se sont vu délivrer des documents par le Gouvernement en 2007. Tous les Afghans âgés de plus de cinq ans ont reçu une attestation d'enregistrement valable jusqu'à la fin de l'année 2009, leur reconnaissant la qualité de ressortissants afghans séjournant à titre temporaire au Pakistan.

En utilisant les données procurées par l'enregistrement, le HCR mène des opérations de profilage afin d'identifier les communautés et les individus qui ont des besoins particuliers et les personnes pour lesquelles telle ou telle solution serait appropriée. Le Haut Commissariat cherche également à évaluer les possibilités de rapatriement qui s'offrent à la majorité des réfugiés demeurant au Pakistan. Ces informations aideront les Gouvernements pakistanais et afghan, ainsi que le HCR et ses partenaires, à rechercher des solutions pour différents groupes.

L'initiative destinée aux zones d'accueil touchées par la présence de réfugiés (*Refugee Affected and Hosting Areas*, RAHA), encouragée par le Gouvernement du Pakistan de concert avec le HCR et le PNUD, vise à promouvoir la coexistence en augmentant l'appui dispensé aux communautés locales et en améliorant les services dans les zones touchées par la présence de réfugiés. En complément de projets dans le secteur de la santé, un appel commun des Nations Unies sera lancé à la fin de l'année 2008 en vue d'exécuter des projets dans le cadre de l'Initiative « Unis dans l'action ».

Le HCR a établi un programme supplémentaire afin de répondre aux besoins humanitaires des déplacés internes touchés par des inondations et par la recrudescence des combats entre les troupes gouvernementales et des groupes armés dans la Province de la frontière du Nord-Ouest en août 2008.

Cibles prioritaires

- Quelque 200 000 Afghans vivant au Pakistan regagnent leur pays de leur plein gré.
- Un millier de réfugiés ayant des besoins de protection particuliers sont réinstallés.
- Le profilage de quelque 60 000 Afghans est mené à terme, afin de déterminer et de prendre en charge les besoins d'individus vulnérables dans le cadre du projet RIPAC (*Registration Information Project for Afghans Citizens*), qui utilise les données procurées par l'enregistrement.
- Les Gouvernements du Pakistan et de l'Afghanistan bénéficient d'une aide pour améliorer la gestion des flux de population entre les deux pays.
- L'initiative RAHA est financée au moyen de l'appel commun lancé dans le cadre du plan « Unis dans l'action ».
- Des mesures préalables sont prises pour préparer une éventuelle intervention humanitaire des Nations Unies auprès de personnes déplacées.
- Dans le cadre du programme supplémentaire visant à remédier au déplacement interne dû aux inondations et au conflit, jusqu'à 400 000 déplacés internes reçoivent une assistance portant sur les abris et les articles non alimentaires, sont enregistrés et se voient délivrer des documents ; ce faisant, une attention particulière est accordée aux personnes les plus vulnérables.
- Des mesures de sûreté plus vigoureuses garantissent la sécurité du personnel.

Objectifs principaux

- Offrir une protection internationale et des solutions durables aux réfugiés et aux demandeurs d'asile.
- Identifier divers groupes et catégories au sein de la population afghane enregistrée, puis élaborer et mettre en œuvre une stratégie de solutions durables adaptée à chaque groupe.
- Intégrer les préoccupations du Gouvernement dans un cadre politique régional visant à gérer les déplacements de populations afghanes, en coopération avec tous les intervenants concernés.
- Veiller à ce que les zones accueillant des réfugiés ou touchées par la présence de réfugiés, ainsi que les populations afghanes, soient prises en compte dans le plan de développement national, dans les programmes de développement appuyés par d'autres institutions des Nations Unies et au titre de l'initiative « Unis dans l'action ».
- Prendre des mesures coordonnées pour restructurer les services, en privilégiant une approche axée sur la collectivité pour assurer la prise en charge des besoins spécifiques des populations vulnérables.
- Au sein de l'Équipe des Nations Unies dans le pays, dispenser une assistance et un appui technique aux autorités pour les aider à faire face à des situations de déplacement.
- Dans le cadre du programme supplémentaire destiné à remédier au déplacement interne causé par un conflit et



Des réfugiés afghans font un étalage de nourriture dans le village de Jalozai.

HCR/B. Baloch

des inondations, fournir des matériaux pour abris et des articles non alimentaires aux populations déplacées, aménager des camps et aider à leur gestion en cas de besoin, appuyer les communautés d'accueil et protéger les populations les plus vulnérables.

- Assurer la sécurité de l'ensemble du personnel.

Stratégie et activités

Le HCR réoriente actuellement ses interventions au Pakistan, passant de l'assistance humanitaire à la protection et à une approche globale de gestion de la situation des Afghans. Dans ce cadre, l'Organisation identifiera les personnes vulnérables et établira le profil des capacités et des compétences de la population réfugiée. Elle mènera des interventions ciblées, fondées sur le profilage des Afghans qui ont reçu une attestation d'enregistrement.

En outre, un réseau de centres d'orientation et d'aide juridique implanté à travers le pays continuera à fournir aux Afghans des informations sur des questions d'ordre juridique et sur la situation dans leur pays d'origine. Ces centres aident également les autorités locales à améliorer leur connaissance du droit des réfugiés. Enfin, ils jouent un rôle clé dans la recherche de solutions à la situation des Afghans arrêtés en vertu de la loi sur les étrangers.

Le Haut Commissariat dispense une aide humanitaire axée sur la collectivité à quelque 817 370 Afghans hébergés dans 84 camps, en se concentrant sur les services dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'eau. L'assistance traditionnelle sous forme de soins et d'entretien sera réduite puis supprimée à mesure que les services destinés aux Afghans seront intégrés au programme national.

Des projets pilotes, entrepris au titre de l'initiative RAHA, ont amélioré les services de santé, au profit des Afghans comme des communautés qui les accueillent. Le HCR s'emploie également, en coopération avec des partenaires des Nations Unies et les autorités, à exécuter des projets de grande envergure dans les secteurs de l'éducation, de la protection de l'environnement et des moyens d'existence. Le Haut Commissariat poursuit sa collaboration avec les communautés réfugiées pour dispenser des soins de santé, mener une action de sensibilisation au problème du VIH et du sida, et améliorer l'éducation et la gestion de l'eau.

Des réseaux de prévention de la violence sexuelle et sexiste ont été formés pour coordonner toutes les activités des organisations humanitaires dans ce domaine. Les réseaux se chargent de la formation, de la constitution d'une base de données commune et des mécanismes d'orientation à l'échelon des camps. Ils comprennent également un système de suivi au sein du HCR.

Au niveau régional, le Haut Commissariat plaide pour une augmentation des investissements dans les zones où les rapatriés afghans pourraient affluer en masse et pour l'élaboration d'un cadre pour appuyer la gestion des Afghans déplacés.

Contraintes

La dégradation des conditions de sécurité dans les zones frontalières et les restrictions d'accès compromettent les opérations d'assistance et le rapatriement en toute sécurité des Afghans. La sécurité du personnel commence à susciter de graves préoccupations, en particulier dans la Province de la frontière du Nord-Ouest, et des mesures de sécurité strictes donnent actuellement lieu à une révision des activités de suivi de la protection.

Le manque d'infrastructures et d'emplois observé en Afghanistan nuit à la viabilité des rapatriements et pourrait dissuader des Afghans demeurés au Pakistan de rentrer. D'autre part, du fait de l'insécurité et des hausses de prix au Pakistan, certains Afghans envisagent de rentrer plus tôt que prévu dans leur pays.

Organisation et mise en œuvre

Présence du HCR	
Nombre de bureaux	3
Effectif total	187
Fonctionnaires internationaux	24
Collaborateurs nationaux	137
JEA	1
VNU	21
Autres	4

Coordination

Le ministère des États et régions frontières (SAFRON) est toujours le principal interlocuteur du HCR au sein du Gouvernement. Comme le Pakistan figure parmi les pays pilotes sélectionnés dans le cadre de la réforme de l'ONU, l'Équipe des Nations Unies dans le pays élabore des programmes conjoints par l'intermédiaire de cinq groupes de travail thématiques en rapport avec les objectifs du Millénaire pour le développement. La question des réfugiés a été identifiée comme une question transversale ; de ce fait, toutes les institutions onusiennes et les autorités gouvernementales se sont engagées à accorder toute l'attention voulue aux réfugiés lors de l'élaboration et de l'exécution des programmes de développement.

Partenaires

Partenaires d'exécution

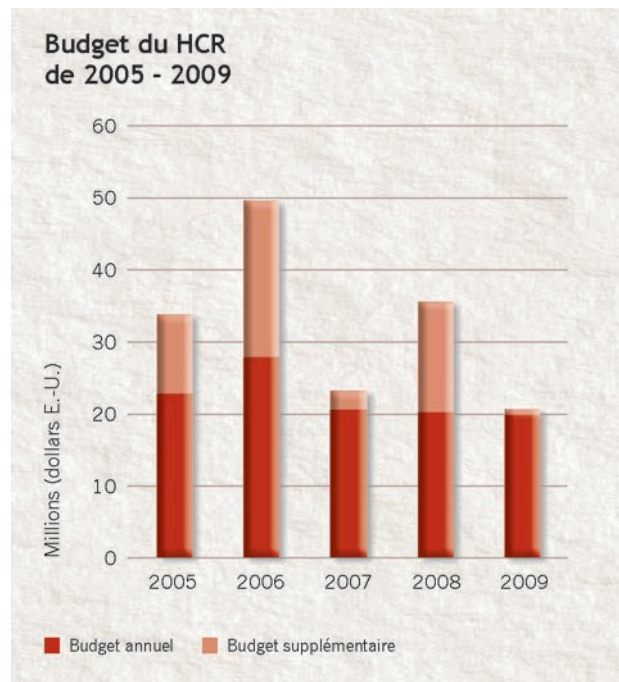
Organismes gouvernementaux : Commissariat aux réfugiés afghans, Direction nationale chargée de la gestion de la base de données et de l'enregistrement, ministère des États et régions frontalières

ONG : *American Refugee Committee, Basic Education and Employable Skills Training, Basic Education for Afghan Refugees, Comité international de secours (E.-U.), Dost Welfare Foundation, International Medical Corps, Legend Society, Save the Children Federation (E.-U.), Sayyed Jamal-ud-din Afghani Welfare Organisation, Service chrétien mondial (E.-U.), Services de secours catholiques, Society for Community Support to Primary Education, Society for Humanitarian Rights and Prisoners, Struggle for Change, Taraqee Foundation, The Frontier Primary Health Care, Union Aid for Afghan Refugees*

Partenaires opérationnels

ONG : *Afghan Health Training Project, Darus-Salam, Humanitarian Medical and Relief Body, International Medical Corps, Médecins Sans Frontières, Mercy Corps International, Qatar Charity*

Commissariat a dû exécuter pour parer à des situations d'urgence et à divers défis dans le pays, comme le séisme survenu en Asie du Sud en 2005-2006 ou la reprise du conflit et les inondations dans la Province de la frontière du Nord-Ouest en 2008.



Informations financières

Le budget des opérations du HCR au Pakistan a connu des variations au cours des dernières années, en raison des nombreuses activités non planifiées que le Haut

Budget (dollars E.-U.)

Activités et services	2008			2009		
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire ¹	Total	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire PDI dans la Province-frontière du Nord-Ouest	Total
Protection, suivi et coordination	6 143 685	452 021	6 595 706	6 500 982	190 856	6 691 838
Abris et autres infrastructures	0	1 479 221	1 479 221	0	384 751	384 751
Appui opérationnel (aux partenaires)	2 105 887	70 000	2 175 887	2 184 426	35 000	2 219 426
Assainissement	62 293	22 713	85 006	31 793	0	31 793
Assistance juridique	1 479 668	0	1 479 668	2 503 418	0	2 503 418
Besoins domestiques	98 000	13 336 602	13 434 602	110 000	0	110 000
Eau	445 730	52 998	498 728	442 730	0	442 730
Éducation	1 891 954	0	1 891 954	1 606 230	0	1 606 230
Santé	2 117 802	0	2 117 802	2 185 689	0	2 185 689
Services communautaires	877 670	0	877 670	946 670	0	946 670
Transport et logistique	261 094	0	261 094	344 384	0	344 384
Total des opérations	15 483 783	15 413 555	30 897 338	16 856 322	610 607	17 466 929
Programme support	2 890 391	113 006	3 003 397	3 078 618	47 713	3 126 331
Total	18 374 173	15 526 561	33 900 734	19 934 940	658 320	20 593 260

¹ Inclut les programmes supplémentaires pour les PDI au Nord-ouest de la frontière Province (15 450 850 dollars E.-U.) ainsi que pour les activités liées à l'eau et l'assainissement (75 711 dollars E.-U.).

Note: Le Budget-programme supplémentaire n'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses d'appui indirectes du HCR.